

Lancement du projet d'accompagnement à la recherche des origines en Colombie

APPEL À CANDIDATURES 2023



FRANCE
**ENFANCE
PROTÉGÉE**

Agence
Française de
l'Adoption

LE PROJET EN BREF

? À qui s'adresse le projet ?

Personnes **majeures adoptées en Colombie par l'intermédiaire de l'AFA**

? Quand le déplacement est-il prévu ?

Déplacement prévu entre **juillet et août 2024**

? Quels sont les frais à engager ?

Chaque **participant assumera tous les frais** relatifs au voyage
L'accompagnement de l'AFA est gratuit

? Comment candidater ?

Via l'adresse afa.misraices@france-enfance-protectee.fr le **2 octobre exclusivement**

L'Agence Française de l'Adoption travaille actuellement à la mise en œuvre d'un premier projet de recherche des origines destiné aux personnes adoptées à l'international, grâce au soutien de la Mission de l'Adoption Internationale (MAI), Autorité centrale française compétente en matière d'adoption internationale. Ce projet, *Reencuentro con mis raices*, plus généralement abrégé avec l'appellation *Mis Raices*, concerne la Colombie, pays sensibilisé et attentif à la question des origines et précurseur dans le domaine. Initié par l'Autorité centrale colombienne, l'Instituto Colombiano de Bienestar Familiar (ICBF), le projet propose aux organismes agréés pour l'adoption des pays dits « d'accueil » d'y prendre part. Un certain nombre de pays ont rejoint cette initiative (notamment l'Italie, la Suède et les Etats Unis).

En février 2023, une délégation de l'AFA s'est déplacée en Colombie dans le cadre d'une mission technique dédiée à la recherche des origines. L'objectif était de définir un cadre de coopération ainsi qu'un programme de travail conjoint avec les autorités compétentes, pour permettre la mise en place du projet *Mis Raices* par l'AFA. Dans ce cadre précis, le projet propose aux personnes adoptées en Colombie par l'intermédiaire de l'AFA, un accompagnement dans leur processus de recherche des origines ou leurs questionnements en ce sens.

Les besoins et attentes des personnes adoptées sont diverses, propres à chacune et chacun ; la découverte ou l'approfondissement du contexte culturel constitue notamment une première étape dans la connaissance et l'appropriation de son histoire. Cette connaissance du contexte culturel peut en effet permettre de mieux comprendre son parcours, de mieux saisir les éléments qui l'entourent, voire de pouvoir appréhender une éventuelle rencontre avec sa famille biologique dans des conditions les plus favorables possibles.

Il est également important que chaque adoption puisse être contextualisée pour être comprise au mieux par celui ou celle qui la vit ; les contextes, les procédures, l'encadrement et le cadre légal étant très différents selon les époques.

En cela, et parce qu'un retour vers ses premières racines est éprouvant, un accompagnement par des professionnels et des spécialistes de l'adoption s'avère important, d'où la volonté de l'AFA de mettre en œuvre le projet *Mis Raices*, pour les années 2023 et 2024 dans un premier temps.

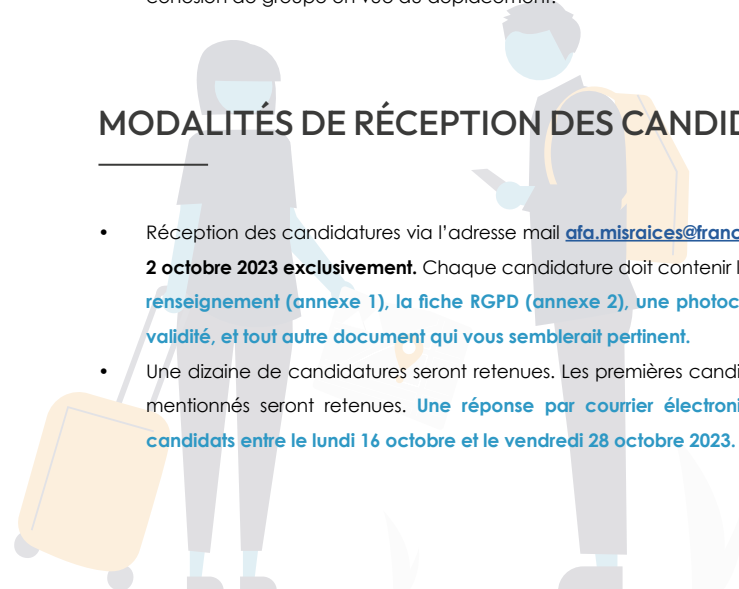
Ainsi, le projet *Mis Raices* propose aux candidats un déplacement en groupe, d'une durée d'une semaine au cours de l'été 2024, afin de permettre aux personnes adoptées qui le constitueront d'appréhender au mieux le contexte tant colombien que de leur adoption. Il est nécessaire que chaque candidat soit accompagné d'au moins un proche qu'il aura choisi. En amont du voyage, envisagé pour un groupe d'une trentaine de participants (une dizaine de personnes adoptées et leurs accompagnants), des sessions de préparation individuelles et collectives seront proposées aux candidats.

PRÉREQUIS POUR LA PARTICIPATION AU PROJET

- Personnes **majeures adoptées par l'intermédiaire de l'AFA**
- La **présence d'un accompagnant est obligatoire** (deux accompagnants au maximum)
- Engagement des participants et des accompagnants à participer aux **sessions de préparation individuelles et collectives** (au nombre de six pour les participants, et une pour les accompagnants, réalisées dans le courant de l'année 2023-2024). Ces sessions sont importantes afin de créer une cohésion de groupe en vue du déplacement.

MODALITÉS DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES

- Réception des candidatures via l'adresse mail afa.misraices@france-enfance-protectee.fr, le **lundi 2 octobre 2023 exclusivement**. Chaque candidature doit contenir les pièces suivantes : **la fiche de renseignement (annexe 1), la fiche RGPD (annexe 2), une photocopie du passeport en cours de validité, et tout autre document qui vous semblerait pertinent.**
- Une dizaine de candidatures seront retenues. Les premières candidatures répondant aux critères mentionnés seront retenues. **Une réponse par courrier électronique sera formulée à tous les candidats entre le lundi 16 octobre et le vendredi 28 octobre 2023.**



Lancement du projet d'accompagnement à la recherche des origines en Colombie

APPEL À CANDIDATURES 2023

FRANCE ENFANCE PROTÉGÉE
Agence Française de l'Adoption
63 bis boulevard Bessières
75017 Paris

Pôle Information et Conseil : +33 (0)1 44 78 61 40

